

# DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

A l'attention de :

\$NOM\_CONTACT\$ \$PRENOM\_CONTACT\$ \$PRENOM\_CONJOINT\$



Professionalisme, confiance,  
accompagnement personnalisé

*Hapi Conseil,  
c'est le futur  
dès maintenant !*

Conseiller en Gestion de patrimoine

PASCAL HUDON

15 rue Comte de Champagne – Vihiers – 49310 LYS HAUT LAYON Tél : 02 41 63 03 68 / 06 37 37 53 43 Mail : [hapiconseil@orange.fr](mailto:hapiconseil@orange.fr) Site web : [www.hapi-conseil.com](http://www.hapi-conseil.com)  
Société à responsabilité limitée au capital de 4 000€, enregistrée sous le n° SIREN 504789371 auprès du tribunal de commerce d'ANGERS. Code NAF : 7022Z, immatriculée au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance en qualité de Conseiller en Investissements Financiers, Courtier d'assurance/réassurance, Courtier en opérations de banque et en services de paiement sous le numéro ORIAS 08044796 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Adhérent de l'association ANACOFI (92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, numéro d'enregistrement E002328. Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'ACPR. Carte Professionnelle Transactions Immobilières 4903 2018 000 030 695 enregistrée par la CCI de Maine et Loire. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès de MMA ENTREPRISE 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans n° de police d'assurance 114240090 et n° d'adhérent 227558.  
N°TVA Intracommunautaire : FR51 504789371

Ce document a pour objectif de vous présenter l'activité du cabinet et les différents statuts réglementés et légaux dont nous relevons et pour lesquelles nous sommes contrôlés. Il atteste de notre capacité à vous assister et à vous présenter des solutions d'investissement en toute indépendance.

Il vous est remis dès notre première entrée en relation ou après une actualisation lors d'une nouvelle mission.

## PRESENTATION DU CABINET ET DE SON RESPONSABLE

Le Cabinet **HAPI CONSEIL** a été créé en 2008 par **Pascal HUDON**, après 22 ans d'activité au sein du **Crédit Mutuel**, en tant que cadre patrimonial, Il est titulaire d'un **master 1 en ingénierie patrimoniale obtenu à la faculté de Caen en tant que majeur de sa promotion.**

Le cabinet HAPI CONSEIL dont le siège est situé 15, Rue du Comte de Champagne, Vihiers -49310 LYS HAUT LAYON est une Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 €, enregistrée sous le n° SIREN 504789371 auprès du tribunal de commerce d'ANGERS Code NAF : 7022Z

Téléphone : 02 41 63 03 68 - Email : [hapiconseil@orange.fr](mailto:hapiconseil@orange.fr) – [www.hapi-conseil.com](http://www.hapi-conseil.com)

## MISSIONS ET DEONTOLOGIE DU CABINET

Le Cabinet HAPI CONSEIL dédie son activité à la gestion de patrimoine.

**Pascal HUDON rencontre sur rendez-vous des clients particuliers dans toute la France.**

**Il écoute et rassemble l'ensemble des éléments et documents indispensables pour effectuer l'analyse financière, budgétaire, juridique, fiscale, successorale et sociale de ses clients afin de réaliser dans un premier temps leur BILAN DE PATRIMOINE.**

**Cette approche globale indispensable permet de préconiser des solutions en parfaite adéquation avec les objectifs fixés en amont avec ses clients.**

Aussi, les missions du Cabinet sont d'apporter un **conseil transversal** pour traiter l'ensemble des préoccupations patrimoniales de ses clients qui sont :

- Le développement du patrimoine immobilier et/ou financier
- La consolidation ou restructuration du patrimoine immobilier et/ou financier
- Les conseils et l'optimisation fiscale
- L'augmentation des revenus
- L'optimisation du patrimoine
- La préparation de la retraite
- La transmission du patrimoine
- La recherche de placement et fournisseurs atypiques.
- Le Conseil en investissement financier et/ou immobilier

**Pascal HUDON s'engage à privilégier les intérêts du client pour cela il :**

- Crée et entretient des relations personnalisées dans la plus stricte confidentialité.
- Respecte intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible **au siège de l'association (92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris) ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)**
- Réalise une étude globale du patrimoine de ses clients afin de définir avec eux des stratégies efficaces.
- Sélectionne et propose des produits de qualité, diversifiés et en toute objectivité.
- Accompagne ses clients sur le long terme

**Sa méthode :**

- ❖ Ecouter afin d'identifier les objectifs
- ❖ Etablir un bilan de patrimoine
- ❖ Définir une stratégie et apporter les solutions adéquates
- ❖ Effectuer un reporting de votre situation et mettre en place un suivi régulier

## STATUTS LEGAUX et AUTORITES DE TUTELLE

**Le métier de conseil en gestion de patrimoine est une profession réglementée, structurée et contrôlée.**  
En application de la réglementation, votre conseiller souhaite porter à votre connaissance les éléments ci-après.

**Votre conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 08044796. Le Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance peut être consulté à l'ORIAS, 1, rue Jules Lefebvre - 75431 PARIS cedex 09. Tél. : 09.69.32.59.73 ou sur le site internet : [www.orias.fr](http://www.orias.fr).**

**Votre conseiller est enregistré au registre tenu par l'ORIAS pour les activités réglementées suivantes :**

➤ **CIF - Activité de Conseil en Investissements Financiers :**

(Activité régie par le Code monétaire et financier)

**CONSEIL NON INDEPENDANT :** Le service de conseil en investissement est fourni à titre « non-indépendant » au sens de la réglementation de l'article 325-5 du RGAMF, autorisant votre conseiller à percevoir les incitations mentionnées ci-après et à procéder à une évaluation des actifs non soumise aux conditions de taille et de diversification exigées par la réglementation au titre des conseils « indépendants ».

Conseiller en Investissement Financier (CIF) enregistré auprès de l'association CIF - ANACOFI 92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris. Cette association est agréée et contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) (17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). **Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'Association**, il est affiché au siège d' HAPI CONSEIL et peut être envoyé par mail sur simple demande à : [contacthapiconseil@orange.fr](mailto:contacthapiconseil@orange.fr)

➤ **IAS - Intermédiation en assurance : -Catégorie courtier en assurance IAS type B d'intermédiaire et conseil de niveau 2**

(Activité régie par le Code des assurances)

Le cabinet n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et se prévaut d'un conseil fondé sur une analyse objective du marché, étant ainsi tenu d'analyser un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché, de façon à pouvoir recommander, en fonction de critères professionnels, le contrat qui serait adapté à vos besoins].

Cette activité est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

➤ **IOBSP – Intermédiaire en Opérations de Banque et en Service de Paiements : -Catégorie d'intermédiaire mandataire non exclusif. (cf-Tableau liste des partenaires ci-dessous).**

Cette activité est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

**Il est par ailleurs :**

➤ **Intermédiaire en transactions sur immeubles et fonds de commerce (AGENT IMMOBILIER) :**

(Activité régie par la loi n°70-9 du 2 janvier 1970 telle que modifiée) encadrée par le Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières (CNTGI) et contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller détient une carte professionnelle immobilière « *Transactions sur immeubles et fonds de commerce* » 4903 2018 000 030 695 enregistrée à la CCI ANGERS. Il ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur.

**RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE :**

Votre conseiller dispose d'une couverture en responsabilité civile professionnelle et d'une garantie financière souscrite auprès de **MMA ENTREPRISE 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans numéro de police 114240090** pour couvrir ses différentes activités conformément aux exigences du Code des assurances et du Code monétaire et financier.

	CIF – Démarchage bancaire et financier CJA	IAS	IOBSP	ITI
Nom Activités	Nature	Type d'accord	Mode rémunération	
Vie Plus	Assureur	Intermédiaire en assurances	Commissions	
Oddo	Assureur	Intermédiaire en assurances	Commissions	
Nortia	Assureur et IOBSP	Partenariat	Commissions	
Responsabilité civile professionnelle	2 000 000 € par sinistre	3 000 000 € par sinistre	2 000 000 € par sinistre	2 000 000 € par sinistre
Eres	Epargne salariale et retraite	Partenariat	Commissions	
Garantie financière par année d'assurance	Intermédiaire Immobilier	Convention de distribution	115 000 €	110 000 €
Cerenicimo	Intermédiaire Immobilier	Convention de distribution	Commissions	
Crédit Taux Services	Crédit immobilier	Rapprochement	Commissions	
UFF IMMO	Intermédiaire immobilier	Convention de distribution	Commissions	
VAERDI	Intermédiaire immobilier	Convention de distribution	Commissions	
DEFI RETRAITE	Intermédiaire retraite	Rapprochement	Commissions	

**LISTE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES :** Compagnies, Etablissement de crédit, Entreprises d'assurances, Autres fournisseurs et partenaires immobiliers (promoteurs)  
Le cabinet entretient une relation de nature commerciale, financière ou économique significative avec ces établissements :

Cette liste présentée ci-dessus est exhaustive à ce jour, mais est susceptible d'évoluer dans le temps. Sa mise à jour vous sera communiquée sur demande. Les noms des autres entreprises avec lesquelles la société a un accord commercial peuvent également être communiqués sur simple demande.  
Etablissements promoteurs de produits avec lesquels il existe un lien capitalistique significatif : Néant

## MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

Il existe 2 modes de rémunération pour les Conseillers en Gestion de Patrimoine :

- Rémunération à l'heure ou au forfait par le client pour des études patrimoniales
- Rémunération par commission auprès des fournisseurs du Cabinet
  - Le détail de la rémunération du conseiller par commission agissant en tant qu'intermédiaire peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 100 % de ceux-ci.
  - Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.
  - Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

SERVICES PROPOSES	HT	TTC
Consultation patrimoniale (1)	150 € / heure	180 € / heure
Suivi patrimonial (1) (prélèvement automatique)	15 € par mois	18 €/mois
Investissement financier - Frais de souscription	5% maximum	
Investissement financier - Frais d'arbitrage	1% maximum	
Investissement financier - Frais de gestion	2% maximum	
Investissement financier - Rétrocessions sur encours (2)	2% maximum	
Investissement immobilier - Négociation directe - Honoraires	7% maximum	
Investissement immobilier - Recours promoteur -rétrocessions	7% maximum	

Paraphe du conseiller

Paraphe des clients

## Tarifs en cours

- (1) Le cabinet HAPI CONSEIL vous proposera une lettre de mission faisant apparaître le montant des honoraires, généralement sur la base d'un forfait au regard du temps de travail estimé.  
(2) les rétrocessions sur encours sont payables par le fournisseur et non par le client.  
(3) réduction du prix de la mission en cas de rétrocession par le partenaire.

### **PRISE EN CHARGE DES ORDRES**

**Votre conseiller** vous informe qu'il est autorisé à exercer une activité de réception-transmission d'ordres sur les seules parts ou actions d'OPC à la suite du conseil qu'il vous aura prodigué. Les ordres portant sur les autres instruments financiers doivent être adressés directement à l'entité en charge de leur dépouillement ou exécution que vous indiquera votre conseiller. Une convention relative à l'activité de réception-transmission d'ordres (RTO) sur parts ou actions d'OPC sera mise en place avec votre conseiller

### **POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS**

Conformément à ses obligations réglementaires, votre conseiller a établi une procédure écrite de prévention, d'identification et de gestion des situations qui donne ou est susceptible de donner lieu à un conflit d'intérêts comportant un risque sensible d'atteinte aux intérêts d'un ou plusieurs clients. La politique de prévention des conflits d'intérêts est communiquée gratuitement sur simple demande adressée au siège social de votre conseiller. Aux termes de cette politique, votre conseiller est soumis à un ensemble de mesures internes destinées à prévenir les risques de conflits d'intérêts qui ont été cartographiés. Lorsque les mesures mises en place ne suffisent pas à garantir, avec une certitude raisonnable, que le risque d'atteinte à vos intérêts en tant que client sera évité, votre conseiller vous en informera préalablement à la réalisation de l'opération concernée.

### **TRAITEMENT DES RECLAMATIONS**

(Article 325-23 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12 - Maj 24/04/13, 20/11/13 et 17/10/2014 et 12/12/2016 avec effet au 01/05/2017)

**En cas de litige, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement à l'amiable.**

**Pour toute réclamation**, vous devez vous adresser à votre conseiller par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : **HAPI CONSEIL 15 Rue du Comte de Champagne – Vihiers- 49310 LYS HAUT LAYON** ou par téléphone au **02-41-63-03-68** ou par mail à [hapiconseil@orange.fr](mailto:hapiconseil@orange.fr)

Votre conseiller s'engage à **traiter votre réclamation** dans les délais suivants :

- **dix jours ouvrables** maximum à compter de la réception de la réclamation, pour en accuser réception, sauf si la réponse elle-même vous est apportée dans ce délai ;
- **deux mois maximum** entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse, sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Si le traitement de la réclamation par votre conseiller ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir un médiateur indépendant dans les conditions suivantes :

- **Si vous êtes une entreprise** : Médiateur de l'Anacofi (92 Rue d'Amsterdam - 75009 Paris)

- **Si vous êtes un consommateur** :

Lorsque votre différend porte sur les activités CIF :

- Médiateur de l'AMF : Mme Marielle Cohen-Branche - Autorité des marchés financiers, 17, place de la Bourse, 75 082 PARIS Cedex 02

<http://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer->

### une demande de médiation

Lorsque votre différend porte sur la souscription d'un produit d'assurance :

- Médiation de l'assurance TSA 50110/75441 Paris cedex 09  
<http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Lorsque votre différend porte sur les activités immobilières ou IOBSP :

- Médiation de la consommation - ANM Conso - 62 rue Tiquetonne – 75002 PARIS  
<https://www.anm-conso.com/site/particulier.php>

## MODES DE COMMUNICATION

Sans préjudice de ce qui est prévu dans les différents documents contractuels entre vous et votre conseiller, vous pourrez communiquer avec ce dernier par :

**-Echange physique :** *Sur Rendez-vous chez vous ou à l'agence*

**-Echange téléphonique :** *Au 02-41-63-03-68 ou 06-37-37-53-43*

**-Echange écrit :** - A l'adresse du siège social : HAPI CONSEIL 15 Rue du Comte de Champagny Vihiers  
49310 LYS HAUT LAYON

- Email sur l'adresse suivante : [hapiconseil@orange.fr](mailto:hapiconseil@orange.fr)

Toute communication sera faite en français.

**L'information concernant l'évolution du DER vous sera transmise par mail, courrier ou remis en main propre lors d'un rendez-vous.**

### **Actualisation des informations clients et suivi annuel :**

Dans le cadre de son obligation de suivi annuel des clients, l'agence HAPI CONSEIL vous enverra en début d'année civile

- un document (Lettre de Mission annuelle) de mise à jour des informations clients par mail au travers d'O2S ou courrier.

Ce document permettra de mettre à jour le Recueil d'Information Client et autres documents utiles, de vérifier que les solutions mises en place correspondent à la situation actuelle du client.

Sans retour du client l'agence HAPI CONSEIL considèrera qu'il n'y avait pas de changement de situation à rectifier.

## INFORMATIQUE, LIBERTES et PROTECTION DES DONNEES

**Numéro de déclaration CNIL : 1670226 V 0**

Dans le cadre de nos services, nous serons amenés à accéder et/ou manipuler des données à caractère personnel au sens de la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. A ce titre nous nous engageons à respecter, à l'occasion de la collecte et du traitement des données dont nous sommes responsables au regard du cadre légal et/ou réglementaire applicable, l'ensemble des obligations légales et/ou réglementaires qui nous sommes applicables en cette qualité, en particulier :

- la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ;
- le Règlement européen 2016/679 (« Règlement Général sur la Protection des données ») à compter du 25 mai 2018 ; que vous trouverez en annexe 1 ou sur notre site internet [www.hapi-conseil.com](http://www.hapi-conseil.com)
- toutes réglementations européennes en vigueur et recommandations de toute autorité publique indépendante.

Les informations recueillies sur les différents formulaires d'informations clients sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Monsieur Pascal HUDON, responsable du traitement des données** N° DPO 88377, et sont traitées

- Aux fins d'ouverture et de suivi de l'ensemble des contrats vous concernant
- Aux fins de gestion et d'exécution des contrats souscrits
- Aux fins d'actualisation de votre situation personnelle et professionnelle
- Aux fins d'établissement de bilans patrimoniaux
- Aux fins de lutte contre la fraude
- Aux fins de respect de la réglementation dite LCB-FT relative à la lutte Anti-Blanchiment et contre le financement du terrorisme

- Aux fins du respect d'une manière générale de toute disposition légale, réglementaire, administrative, française ou d'un autre Etat et qui s'appliquerait au cabinet.

Nous vous informons qu'en tout état de cause vos données sont exclusivement traitées sur le territoire français ou dans un état membre de l'union Européenne.  
Toutes les données seront conservées pour la plus longue durée nécessaire conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

La communication par voie électronique :

Les informations disponibles sur les sites sont à sauvegarder pendant une durée adaptée à leur finalité selon les règles de

Le(s) client(s) : \$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$  \$TITRE_CONJOINT\$ \$PRENOM_CONJOINT\$ \$NOM_CONJOINT\$	Le conseiller : \$PRENOM_CONSEILLER\$ \$NOM_CONSEILLER\$
Signature(s) :	Signature :

conservation légales. Celle-ci est au minimum 5 ans à compter de l'extinction de la relation contractuelle.

Les données LAB/FT :

Les données nécessaires pour respecter la réglementation LAB/FT doivent être conservées 5 ans à compter de l'extinction de la relation contractuelle.

Immobilier : Les données collectées dans le cadre d'un mandat de vente doivent être conservées 10 ans.

Vous disposez également d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de retrait, et de portabilité pour motifs légitimes aux données qui vous concernent, et pouvez exercer ces droits en adressant un courrier accompagné d'une copie d'un document d'identité portant sa signature : **à HAPI CONSEIL dont l'adresse du siège social figure en première page.**

Conformément à la réglementation applicable, en plus de vos droits susmentionnés, vous êtes également en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

**Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale, vous pouvez par voie téléphonique et gratuitement, vous inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique en adressant un courrier à l'adresse suivante : Société Opposetel, Service Bloctel, 6 rue Nicolas Siret 10000 Troyes.**

**SIGNATURES**

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client.

Fait à \$VILLE\_CONTACT\$, le \$DATE\_JOUR\$

ANNEXE 1 : RGPD



**REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES (RGPD)**

Le Cabinet soucieux du respect de votre vie privée, a mis en place une procédure de protection des données personnelles.

La Société HAPI CONSEIL, inscrite au RCS d'Angers sous le numéro 5047893700029 dont le siège social est à Vihiers LYS HAUT LAYON (49310), 15 rue du comte de Champagny, est responsable du traitement de vos données personnelles. Le délégué de la protection des données (DPO) est Monsieur HUDON Pascal, gérant.

Le présent document a pour objet de vous informer de la manière dont nous utilisons et protégeons vos données personnelles, ainsi que des raisons pour lesquelles nous traitons ces données. Il s'applique uniformément à tous les produits et services que nous produisons, étant précisés que des informations complémentaires pourront vous être communiquées si nécessaire lorsque vous souscrivez un produit ou un service en particulier,

Nous pouvons être amenés à collecter différentes catégories de données personnelles auprès de vous, notamment :

- informations d'identification du contact ou souscripteur (nom, prénom, lieu et date de naissance, photo, numéros de carte d'identité et de passeport, adresse postale et électronique, numéro de téléphone, sexe, âge ou signature) ;
- données d'identification relative à vos divers intervenants tiers (Avocat, Cabinet comptable, Notaire) ;
- données relatives à la situation familiale, financière, économique, patrimoniale, fiscale du souscripteur et des bénéficiaires
- données relatives à la situation professionnelle du souscripteur et des bénéficiaires
- données relatives aux habitudes de vie et Hobbies du souscripteur

Le caractère obligatoire ou facultatif des données personnelles demandées et les éventuelles conséquences d'un défaut de réponse sont précisés lors de leur(s) collecte(s) sur le recueil d'information client.

**UTILISATION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES**

Nous utilisons vos données :

- Pour nous conformer à nos obligations légales et réglementaires et l'exécution de notre mission parmi lesquelles :
  - L'ouverture, la réglementation, l'exécution de la mission et le suivi de nos relations contractuelles
  - L'exécution et la gestion des contrats souscrits cela recouvre l'ensemble des opérations administratives et techniques réalisées afin de mettre à jour votre dossier et répondre à vos demandes quels que soit le support de la demande (mail, téléphone, courrier)
  - la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme ;
  - Au respect d'une manière plus générale de toute disposition légale, réglementaire, administrative française ou d'un autre état et qui s'appliquerait au cabinet.
  - la lutte contre la fraude fiscale, le respect des obligations en matière de contrôle fiscal et de déclaration ;

Nous vous informons qu'en tout état de cause vos données sont exclusivement traitées sur le territoire français ou dans un état membre de l'union Européenne.

**NON-COMMUNICATION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Sauf si la législation nous l'impose, nous ne traitons jamais celles relatives à vos origines raciales ou ethniques, vos opinions politiques, votre religion, vos convictions philosophiques ou l'appartenance syndicale, au traitement des données génétiques, votre vie sexuelle ou orientation sexuelle.

Les données que nous utilisons peuvent être collectées directement auprès de vous ou obtenues des sources suivantes, dans le but de vérifier ou d'enrichir nos bases de données :

- publications/ bases de données rendues accessibles par les autorités officielles (Journal officiel) ;
- nos entreprises clientes ou fournisseurs de services ;
- tiers tels que les organismes de renseignements commerciaux, de lutte contre la fraude, en conformité avec la réglementation en matière de protection des données ;
- sites Internet/pages de réseaux sociaux contenant des informations que vous avez rendues publiques et bases de données rendues publiques par des tiers dans le but de réaliser les finalités de la présente politique.

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les finalités rappelées ci-dessus, les principales personnes susceptibles d'avoir accès aux données des utilisateurs sont principalement les salariés de notre cabinet.

De plus, afin de respecter les dispositions du code monétaire et financier et du code des assurances, le cabinet a recours à un Hébergeur de données HARVEST.

**DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES**

Nous vous informons qu'en tout état de cause vos données sont exclusivement traitées sur le territoire français ou dans un état membre de l'union Européenne.

Toutes les données seront conservées pour la plus longue durée nécessaire conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

La communication par voie électronique :

Les informations disponibles sur les sites sont à sauvegarder pendant une durée adaptée à leur finalité selon les règles de conservation légales. Celle-ci est au minimum 5 ans à compter de l'extinction de la relation contractuelle.

Les données LAB/FT :

Les données nécessaires pour respecter la réglementation LAB/FT doivent être conservées 5 ans à compter de l'extinction de la relation contractuelle.

Immobilier : Les données collectées dans le cadre d'un mandat de vente doivent être conservées 10 ans.

**LES DROITS DES CLIENTS**

Chaque fois que le Cabinet traite des Données Personnelles, il prend toutes les mesures raisonnables pour s'assurer de la complétude, l'exactitude et de la pertinence des Données Personnelles au regard des finalités pour lesquelles le Cabinet les traite.

Conformément à la réglementation européenne en vigueur, les clients et prospects du cabinets disposent des droits suivants :

- droit d'accès : (article 15 RGPD) Obtenir et vérifier vos données.
- droit de rectification : (article 16 RGPD) Exiger que vos données soient mises à jour, rectifiées, ou complétées.



- droit de verrouillage ou d'effacement de vos données à caractère personnel (article 17 du RGPD), lorsqu'elles sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite
- droit de retirer à tout moment votre consentement (article 13-2c RGPD)
- droit à la limitation du traitement de vos données (article 18 RGPD)
- droit d'opposition au traitement des données des Utilisateurs (article 21 RGPD)
- droit à la portabilité des données que vous aurez fournies, lorsque ces données font l'objet de traitements automatisés fondés sur leur consentement ou sur un contrat (article 20 RGPD)
- droit de définir le sort des données en cas de décès et de choisir à qui le cabinet devra communiquer (ou non) ses données à un tiers qu'il aura préalablement désigné. Dès que le cabinet a connaissance du décès d'un client et à défaut d'instructions de sa part, le cabinet s'engage à détruire ses données, sauf si leur conservation s'avère nécessaire à des fins probatoires ou pour répondre à une obligation légale (telle que la conservation des données clients).

Tous clients qui souhaitent savoir comment le cabinet utilise ses Données Personnelles, les rectifier ou s'opposer à leur traitement, peuvent contacter le cabinet par écrit à l'adresse suivante : HAPI CONSEIL à l'attention de Pascal Hudon 15, rue du comte de Champagne 49310 Vihiers LYS HAUT LAYON ou par mail à [hapiconseil@orange.fr](mailto:hapiconseil@orange.fr). Dans ce cas, le client doit indiquer les Données Personnelles qu'il souhaiterait que le cabinet corrige, mette à jour ou supprime, en s'identifiant de manière précise avec une copie d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport). Les demandes de suppression de Données Personnelles seront soumises aux obligations qui sont imposées au cabinet par la loi, notamment en matière de conservation ou d'archivage des documents. Enfin, les Utilisateurs du cabinet peuvent déposer une réclamation auprès des autorités de contrôle, et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

### **SÉCURITÉ**

Le cabinet met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles afin d'assurer la sécurité des traitements de données à caractère personnel et la confidentialité de Données Personnelles.

A ce titre, le Cabinet prend toutes les précautions utiles, au regard de la nature des données et des risques présentés par le traitement, afin de préserver la sécurité des données et, notamment, d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès (protection physique des locaux, procédés d'authentification avec accès personnel et sécurisé via des identifiants et mots de passe confidentiels.

### **INFORMATIONS PERSONNELLES ET MINEURS**

En principe, l'agence s'adresse à des personnes majeures capables de contracter des obligations conformément à la législation du pays dans lequel se trouve le client.

Le client mineur de moins de 16 ans ou incapable doit obtenir le consentement préalable de son responsable légal préalablement à la saisie de ses données. Sauf obligation légale de confidentialité, le Cabinet pourra directement informer ce responsable des catégories spécifiques de Données Personnelles recueillies auprès de la personne mineure (ii) de la possibilité de s'opposer à la collecte, l'utilisation ou la conservation de celles-ci.

L'âge de 16 ans peut être abaissé jusqu'à 13 ans en fonction de la réglementation locale de la résidence habituelle du client, en vertu de l'article 8 du RGPD.

### **NOUS CONTACTER - COORDONNÉES DU DPO**

Si le client a des questions ou des réclamations concernant le respect par le Cabinet de la présente Politique, ou s'il souhaite faire part au Cabinet de recommandations ou des commentaires visant à améliorer la qualité de la présente politique, il peut contacter le Cabinet HAPI CONSEIL à l'attention de Pascal Hudon 15, rue du comte de Champagne 49310 Vihiers LYS HAUT LAYON ou par mail à [hapiconseil@orange.fr](mailto:hapiconseil@orange.fr) ou en déposant une réclamation auprès des autorités de contrôle, et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).